



Produits pour l'agriculture



1 rue de l'Eglise - B.P. 7 - 68520 BURNHAUPT-LE-BAS Tél. 03 89 62 74 74 - Fax 03 89 48 79 10

Site : www.ets-walch.fr

Silo : rue de la croix - Tél. 03 89 48 91 85

R.C. Mulhouse 947 352 175 B - SIRET 947 352 175 00014 - Code APE 4621 Z - N° TVA FR 90 947 352 175

Collecteur agréé : Céréales : 25 - Oléagineux : 06 NP 68

Conditions générales de livraison des granulés de bois en vrac

Cette charte décrit les conditions à respecter pour que la livraison de granulés en vrac se passe dans les meilleures conditions.

Nos chauffeurs livreurs sont spécialement formés à la livraison de nos produits et utilisent un matériel spécifique de qualité.

Dans tous les cas, le chauffeur est habilité à refuser la livraison si les conditions constatées sur place ne respectent pas la présente charte de livraison, ou s'il estime que la livraison présente un risque pour sa sécurité ou le fonctionnement de l'installation de chauffage.

Dans ce cas, aucun dédommagement ne pourra être consenti au client par la société ETS LUCIEN WALCH.

Accès au point de déchargements :

La voie d'accès jusqu'au point de déchargement doit pouvoir supporter le poids et l'encombrement du véhicule utilisé :

- Le poids et dimensions des véhicules sont :
- Camion 15 tonnes : longueur 9.50 m * largeur 2m50 * hauteur 3.95 m.
- Camion remorque 25 tonnes : longueur 17.20 m * largeur 2m50*hauteur 3.95 m.

ATTENTION aux ouvrages d'arts (regards, fosses septiques, ...) qui doivent pouvoir supporter ce poids.

- Longueur / Largeur : si l'accès se fait entre des parois : attention aux effets de virage où les longueurs et les largeurs s'additionnent, au creux ou bosses dans la voie d'accès qui induisent un déplacement latéral au sommet de la benne.

- Hauteur : **ATTENTION** aux lignes électriques et ou de téléphones, avances de toit, branches d'arbres et autres obstacles éventuels.

- Le stationnement du camion doit pouvoir se faire à plat afin de garantir le bon fonctionnement du système de pesage.

Il est de la responsabilité du client de s'assurer que les conditions d'accès sont réunies. La société ETS LUCIEN WALCH ne pourra être tenue pour responsable des dommages qui pourraient intervenir si les conditions d'accès ne sont pas respectées.

En cas de neige :

Il appartient au client de déneiger l'accès à partir de la voie publique jusqu'au point de déchargement pour permettre : l'accès du véhicule, la mise en place des tuyaux entre le camion et le silo par le livreur, et la manœuvre nécessaire (marche arrière, retournement) pour rejoindre la voie publique après la livraison.

La société ETS LUCIEN WALCH ne pourra être tenue responsable des dommages qui pourraient intervenir si les conditions d'accès ne sont pas réunies.

Remplissage du silo :

- Les bouches d'entrées du silo doivent être à hauteur d'homme. Le camion dispose de 30 m de tuyaux au maximum pour atteindre les bouches d'entrées.
- Remplissage : 1 ou 2 raccords Stortz ou Pompiers DIN 100 MM intérieur, parfois plus en fonction de la taille du silo, écartés d'au moins 50cm.
- Refoulement de l'air :

- Bouche équipé d'un sac textile pour filtrer les poussières
- 1 raccord Stortz ou Pompier DIN 100 mm intérieur pour brancher un tuyau d'aspiration
- L'utilisation d'un aspirateur nécessite la présence d'un raccord Stortz ou Pompier DIN 100mm sur le silo, ainsi qu'une prise électrique. L'aspiration ne sera pas utilisée si le raccord n'est pas présent.
- La mise à terre est obligatoire.

Conception du silo :

- La dalle et les parois du silo doivent avoir une résistance suffisante pour supporter le poids du produit (1 tonne pour un m² de surface) et la surpression d'air nécessaire au remplissage (0.8 bar).
- Le revêtement interne du silo doit résister à l'abrasion et ne pas risquer de se détériorer et d'introduire des éléments étrangers dans le silo au remplissage ou à l'utilisation.
- Le silo doit comporter des tapis absorbant d'impact en face des bouches de soufflage.

La responsabilité des ETS LUCIEN WALCH ne pourra être engagée en cas de dommage au granulé ou au silo consécutif au non respect de ces consignes.

Etanchéité et entretien du silo :

- Le silo doit être étanche à la poussière et à l'eau. La société ETS LUCIEN WALCH ne peut être tenue responsable de l'émission d'éventuelles poussières à la livraison qui seraient dues à un défaut de conception du silo, ni à la dégradation des granulés suite à une entrée d'eau.
- Le client doit effectuer un nettoyage annuel de son silo avant remplissage. La société ETS LUCIEN WALCH ne peut pas être tenue responsable d'un dommage (blocage de vis d'alimentation, défaut de combustion) qui interviendrait suite à un défaut d'entretien du silo ou la présence importante de poussière.

Modalités de livraison :

- La durée de la livraison dépend du volume et de la longueur des tuyaux.
- Le client est responsable de l'arrêt de la chaudière et de la bonne fermeture du silo avant la livraison. La société ETS LUCIEN WALCH ne peut être tenue responsable d'un dommage qui interviendrait suite au non respect des consignes.
- Le planning de livraison est prévu à la demi-journée et est fourni à titre indicatif. La société ETS LUCIEN WALCH fait le maximum pour respecter les créneaux prévus, mais aucun dédommagement ne sera accordé en cas de retard du chauffeur.
- Les livraisons ne sont pas possibles sur la voie publique ouverte à la circulation sauf autorisation déléguée par l'autorité compétente.

Délais de livraison :

Les délais de livraison varient en fonction de la période de l'année et de la charge de travail.

Modalités de règlement :

- Pour les particuliers

Le règlement devra obligatoirement être remis au chauffeur après la livraison.

Nous acceptons les chèques, les espèces et les chèques énergies (sous réserve de leur date de validité, que le code n'ai pas été gratté et que le nom soit identique à celui du compte client enregistré aux ETS Lucien Walch). Vous avez la possibilité d'étaler votre règlement jusqu'à 3 fois sans frais comme suit : remettre au chauffeur l'ensemble des mensualités ; le premier règlement sera encaissé de suite, le second à un mois d'intervalle et le dernier le mois d'après.

- Pour les professionnels

Nous acceptons les chèques, les espèces ou les virements. Si le paiement n'est pas remis au chauffeur à la suite de la livraison, il devrait intervenir sous 7 jours.

Les ETS Lucien Walch se réserve le droit d'encaisser un chèque avant la date demandée en cas de non-respect de ces clauses.

A la réception de votre confirmation de commande par mail et des présentes conditions générales de livraison, vous avez 24 heures pour contester ou modifier votre commande (hors weekend, jours fériés et congés annuels des ETS Lucien Walch) par mail à l'adresse granules@ets-walch.fr . Sans retour écrit de votre part, la commande et les conditions générales seront considérés comme acceptés.